

Engagés pour changer Ixelles

PROGRAMME 2024-2030

ELECTIONS
13 OCTOBRE 2024

“
Remettons
de la nuance et
du bon sens
dans la gestion
communale




Les
Engagés

Liste
Objectif 

“

Ce 13 octobre 2024, vous êtes invités à renouveler, pour les six prochaines années, vos représentants au sein du conseil communal d'Ixelles.

Au cours de cette mandature 2018-2024, avec nos élues Julie DE GROOTE, Kathrine JACOBS-STOLBERG, Isabelle MONTROYA, Jacqueline DELAPIERRE, notre chef de groupe Geoffroy KENSIER et notre présidente de section Laetitia CUSTINNE, nous avons mené une opposition vigilante et constructive.

Notre groupe a été l'un des plus actifs au conseil communal. Nous avons dénoncé les décisions qui allaient à l'encontre des préoccupations des Ixelloises et des Ixellois et alerté sur la gestion des deniers publics. Nous avons également été une force de propositions.

Le bilan de la majorité Ecolo-PS peut se résumer en quelques mots : mesures idéologiques, gestion chaotique, polarisation des habitants les uns contre les autres, saupoudrage d'argent public, ...

Avec nos 43 candidates et candidats de la liste « Les Engagés-Objectif XL ». **Nous nous engageons à travailler de toutes nos forces pour que les missions de base, les missions essentielles de notre commune soient enfin exécutées dans le respect de toutes et tous.**

Les défis pour Ixelles sont énormes en termes de propreté, de sécurité, de transition écologique, de solidarité envers les plus fragiles, de mobilité, d'entretien des voiries et trottoirs, de gestion du budget, ... **Il n'y a pas de fatalité !**

Il est plus que temps pour les habitants et les habitantes de se sentir enfin respectés et considérés par les autorités communales.

L'on ne pourra pas améliorer Ixelles sans l'adhésion de la population, sans en faire un projet collectif. Il faut prendre le temps d'écouter, de concerter, de communiquer, de décider et puis dans un deuxième temps de mettre en œuvre, d'assurer le suivi en toute transparence et d'évaluer.

Nos candidates et candidats portent ensemble **un projet pour réconcilier les Ixelloises et les Ixellois avec leur commune.**

Ces 6 dernières années, vous avez pu compter sur nous.

En votant pour notre liste, vous pourrez continuer à compter sur nous.

Geoffroy KENSIER, tête de liste
Julie DE GROOTE, 2^{ème} de liste





KENSIER
Geoffroy

1



DE GROOTE
Julie

2



3 **DE CORDES**
Maxime



4 **JACOBS STOLBERG**
Kathrine



5 **SEDNA**
Titus



6 **MONTOYA**
Isabelle



7 **LAMMENS**
Lionel



8 **GUSTINNE**
Laetitia



9 **ASINARI DI SAN MARZANO**
Fabio



10 **VERHASSELT**
Davina



11 **KANE**
Mamoudou



12 **GRÉGOIRE**
Julie



13 **GIULLI**
Folco



14 **BENALI**
Meryem



15 **GROTECLAES**
Jean-Christophe



16 **SAHRAOUI**
Jamila



17 **DE BACKER**
Marc



18 **VAN OLDENEEL**
Christine



19 **TEDESCO**
Vincent



20 **GÜR**
Melisa



21 **TAEYMANS**
Jean



22 **YARAMBA**
Janvière



23 **JOURDAIN**
Jean-François



24 **DE HALLEUX**
Maya



25 **JADOT**
Sébastien



26 **TSHIDIMBA NYSTHOVEN**
Janine



27 **DE BAENST**
Luc



28 **MICHEL**
Dora



29 **DE LIEDEKERKE**
Antoine



30 **VANDERPLANGKE**
Hilde



31 **DE CHAMPRIIS**
Boniface



32 **HENRY**
Louise



33 **PAKULSKI**
André



34 **MASSON**
Françoise



35 **GEORIS**
Bruno



36 **NGUYEN NGOC PHUONG**



37 **DE KERCKHOVE VARENT**
Thierry



38 **COLLARD**
Rita



39 **ROSENFELD**
Claude



40 **ADEM**
Silvie



41 **VAN YPERSELE**
Patrick



42 **ANTOINE**
Jocelyne



43 **DELAPIERRE**
Jacqueline



→ Découvrez notre programme et l'équipe

01 Propreté



- Mettre en place un **Plan communal de propreté** avec des indicateurs précis d'évaluation et un monitoring permanent, évaluer l'opportunité de privatiser le nettoyage dans certains lieux critiques et à certains moments ;
- **Renforcer les effectifs et les moyens du service de la « Propreté publique »**, réorganiser leur présence sur le terrain notamment dans les secteurs très fréquentés pour qu'il y ait un nettoyage systématique les week-ends et le lendemain des jours fériés et de beau temps ;
- **Mettre en place des Comités propreté**
- Organiser régulièrement, dans chaque quartier, des **« comités propreté »** pour écouter et trouver des solutions pérennes aux problèmes de propreté publique ;
- Encourager l'utilisation de **corbeille en plastique dur** pour les sacs blancs ;
- Mettre en place des dispositifs plus rapides et plus efficaces de nettoyage avec des **sanctions effectives et dissuasives**, organiser régulièrement des opérations « coup de poing » ;
- Lutter efficacement contre les **dépôts clandestins** notamment mais pas seulement à proximité des bulles à verre, par un système de caméra et d'alerte enclenchant un nettoyage rapide, prévoir plus de poubelles à proximité des bulles à verre et sanctionner les incivilités ; **enterrer les bulles à verre** ;
- **Rationaliser la présence de corbeilles publiques** (en enlever à certains endroits et en ajouter à d'autres), placer des poubelles intelligentes et assurer la vidange régulière des autres poubelles publiques ;
- Améliorer le service **d'enlèvement des graffitis** en facilitant la procédure pour les victimes (accord de principe pour l'effacement) ;
- Entretien des **trottoirs** en les désherbant et en enlevant les déchets de chantier, de signalisation qui y traînent et nettoyage régulier des **avaloirs** ;
- Augmenter l'utilisation de l'application « FixMyStreet » et s'assurer du suivi des signalements ;

- Mettre en place un **réseau de toilettes accueillantes** avec les commerçants ;
- Organiser et soutenir des **opérations de nettoyage « citoyen de printemps »** des espaces publics par des volontaires ;
- Organiser des formations spécialisées (Maître-Composteur, etc.) et des campagnes de **sensibilisation** des citoyens à la propreté publique, à la gestion des déchets et au tri sélectif, en ce compris au sein des écoles ;
- Réduire **la production de déchets** par des mesures concrètes :
 - Promouvoir l'autocollant « Stop Pub » sur les boîtes aux lettres ;
 - Développer une stratégie d'information systématique sur le « Zéro Déchet », en ce compris le tri, pour tout habitant et en particulier pour tout nouvel habitant ;
 - Développer un réseau de formations « Zéro Déchet » (fabrication de produits d'entretien, fabrication de sacs réutilisables, ...) au sein d'un réseau reconnu ;
- Rendre les événements organisés par la commune et/ou soumis à autorisation communale « Zéro déchet » (ex. : ustensiles alimentaires réutilisables, tri des déchets, gobelets réutilisables, ...);
- Dans les écoles, sensibiliser les élèves au réemploi, à la réparation et au partage ainsi qu'au tri des déchets ;
- Promouvoir la démarche **« Zéro déchet »** au niveau des ménages et des services communaux selon trois axes :
 - Réduire les déchets produits par la commune et le CPAS ;
 - Entrer dans le processus de labellisation « entreprises éco-dynamiques - Label Ecodyn » de Bruxelles-Environnement ;
 - Développer des actions de promotion du « Zéro Déchet » vers le citoyen et maximiser le réemploi et le tri.

“

**Propreté sans compromis!
Des actions rapides, des rues
impeccables, et une lutte sans
relâche contre les déchets
clandestins. Faisons briller
Ixelles!**

02

Sécurité Prévention urbaine

- 
- Mener un audit afin d'identifier, avec les habitants, les **sources d'insécurité** comme certains lieux jugés à risque, et les aménager en conséquence (ex. éclairage public, signalisation routière, marquage au sol, végétation non entretenue), permettre à toutes et tous notamment aux jeunes, aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ de circuler en toute sécurité ;
 - Installer **des caméras** pour accroître la sécurité des lieux plus sensibles ;
 - Renforcer la **présence et la visibilité de la Police de proximité** dans nos rues en augmentant notamment le nombre de policiers circulant à vélo (bikers) et en renforçant les liens entre les policiers et les gardiens de la paix ;
 - Développer l'utilisation de **FixMyStreet auprès des gardiens de la paix** (comme à Berchem et Schaerbeek) pour signaler les incidents et dangers potentiels, et les régler le plus rapidement possible avec les services concernés ;
 - Lutter contre les trafics de drogues qui créent des zones de non-droit en pérennisant les « zones prioritaires de déploiement » dans la **lutte contre le trafic de stupéfiants**.
 - Encourager la collaboration avec les associations en charge des programmes de diminution des risques auprès des **consommateurs de drogues** ;
 - Favoriser et soutenir le travail du secteur associatif qui vient en aide **aux sans-abris** comme l'accès à des douches ainsi que la possibilité de faire des lessives ;
 - Rendre plus systématique l'application de la **loi sexisme** du 22 mai 2014 afin que les formes de harcèlement sexuel de rue commis dans l'espace public soient poursuivies ;
 - Lutter contre les **agressions**, combattre les **incivilités** et les **nuisances publiques** (graffitis, détérioration, dépôts clandestins de déchets, tapage nocturne) par des sanctions administratives communales proportionnées ;

- Garantir le respect des règles de **sécurité routière** dans nos rues, pour tous les usages (automobilistes, cyclistes, trottinettistes, piétons) par des aménagements des voiries notamment à proximité des passages pour piétons mais également par des contrôles ;
- Renforcer le **Conseil de la nuit** et le rôle des **médiateurs de nuit** chargés de pacifier les tensions existantes entre les habitants, les exploitants et les fêtards et de proposer des solutions acceptables et durables pour garantir le respect des règles du vivre ensemble ;
- Adopter une « Charte de bonne soirée » associant riverains, commerçants, associations de prévention, la commune et la police locale ;
- Investir dans le secteur associatif en charge de la **prévention** ;
- Promouvoir l'organisation de formation en matière de **secourisme** en partenariat avec des associations (ex. Croix-Rouge de Belgique), enseigner les « gestes qui sauvent » dans les écoles, clubs sportifs, associations et accroître le nombre de défibrillateurs dans les espaces publics.

“

Sécurité pour toutes et tous : plus de présence sur le terrain, des caméras là où il faut, des actions de prévention. Une commune qui vous protège, jour et nuit.

03

Mobilité

Stationnement

- Développer en concertation avec les habitants et les habitantes un « **Plan de mobilité et de sécurité routière** » au sein duquel cohabitent paisiblement et dans le respect mutuel les piétons, cyclistes, trottinettistes et automobilistes et ce en concertation avec les communes limitrophes ;
- Mettre en place un « **Plan Piéton - Plan Marche** » pour assurer des déplacements sécurisés sur des trottoirs et des voiries entretenus ;
- **Repenser totalement Good Move** en concertation avec les Ixelloises et les Ixellois pour notamment diminuer le trafic avenue Géo Bernier ;
- **Rouvrir le Pont Fraiteur** aux automobilistes, dans les deux sens, pour permettre aux Ixelloises et aux Ixellois de circuler dans leur commune ;
- **Rouvrir le passage dans les deux sens, entre les deux étangs d'Ixelles**, durant la semaine et fermer le passage le week-end et durant les vacances scolaires ;
- Renforcer la **signalisation de la ZAL chaussée d'Ixelles** pour diminuer le nombre d'infractions et renforcer la sécurité routière ;
- Plaider auprès de la STIB pour **une augmentation des fréquences** sur les lignes de bus surchargées comme le 71 et le 95 ; prendre en considération les besoins des transports en commun dans les aménagements de voiries pour leur permettre de circuler facilement ;
- Prendre en considération dans toutes les décisions, les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Créer de nouvelles « **rues scolaires** » aux abords des écoles pour améliorer la sécurité et la qualité de l'air ;
- Mettre en œuvre un « **Plan Vélo au quotidien** » comprenant l'aménagement sécurisé et esthétique d'itinéraires cyclables, plus de parkings pour vélos afin de ne pas bloquer les trottoirs, le placement de boxes, l'organisation de rangs scolaires à vélo, brevet cycliste, se concentrer sur les zones accidentogènes

- pour les cyclistes et faire les aménagements nécessaires pour diminuer les accidents (notamment Flagey aux croisements avec les trams, rue de la Brasserie, Gerموir, Louise/Bailli, ...);
- Prévoir comme charge d'urbanisme pour les promoteurs immobiliers la mise en place de **solutions de stationnement de vélo sécurisé** au sein de bâtiments ;
 - Revoir le plan de stationnement et les tarifs, revoir les zones, offrir deux heures gratuites le mercredi et le samedi et créer une carte de riverain unique pour l'ensemble du territoire ixellois ;
 - Réguler le nombre de **trottinettes et vélos en libre-service** pour ne pas entraver le passage des piétons ;
 - **Réduire les tarifs des parkings** souterrains qui créent moins de nuisance que les parkings en voirie, prévoir systématiquement un mécanisme de paiement en ligne et à la minute, multiplier les conventions avec les entreprises et supermarchés pour la mise à disposition de leurs places de parking aux riverains (les soirs et week-ends) ;
 - Multiplier **les bornes électriques** harmonieusement disséminées sur le territoire de la commune en concertation avec les habitantes et les habitants du quartier ;
 - Adopter un plan pluriannuel et concerté des **travaux publics** sur le territoire ixellois en établissant un « contrat de législation » entre la commune et la Région bruxelloise et ensuite informer du planning des travaux pour les 6 prochaines années ;
 - Assurer une **coordination des chantiers** en voirie de manière à impacter le moins possible la fluidité du trafic, l'accessibilité des commerces et habitations et informer les usagers ;
 - Entreprendre des **travaux de voiries** uniquement s'ils sont vraiment nécessaires, utiles et demandés par les riverains, en garantissant davantage d'espace aux usagers faibles (y compris les poussettes et les personnes à mobilité réduite).

“

Bougez librement, circulez mieux ! Un plan de mobilité qui met tout le monde d'accord et qui respecte tous les usagers.

04

Climat Énergie Environnement



- Mener une **politique environnementale** pour et par le citoyen de façon participative et inclusive avec un Plan Climat doté d'objectifs précis et évaluables ;
- Œuvrer pour un **meilleur environnement** dans toutes ses dimensions : alimentation, espaces verts, qualité de l'air, déchets, bruit, et veiller à ce que notre action concerne tous les espaces de vie : logement, quartier, lieux de travail ou de loisirs, etc. ;
- Accorder une **priorité à la place de la nature** sur le territoire de la commune, en entretenant et en verdurant nos rues et places par la plantation d'arbres, d'arbustes et plantes ; en investissant dans la qualité des espaces verts, en soutenant la préservation et la valorisation des îlots, en introduisant de la verdure dans les écoles et espaces collectifs, en imposant des charges d'urbanismes liés à des espaces verts de qualité autour des projets immobiliers ; végétaliser les façades des bâtiments communaux ;
- Améliorer la gestion et l'entretien **des parcs et des espaces verts**, en transférant la gestion de ces espaces à la Région bruxelloise (Bruxelles Environnement) notamment les étangs d'Ixelles pour avoir une continuité du maillage vert et bleu entre les Jardins de l'Abbaye de la Cambre, le jardin du Roi, les étangs et la place Flagey ;
- Encourager **les composts de quartier** ;
- Réduire la pollution visuelle en libérant l'espace public de **l'affichage publicitaire** à l'instar de ce qui ce fait déjà dans d'autres villes (Grénoble, Amsterdam) ;
- Décliner au niveau local la **stratégie « GoodFood »** pour l'alimentation de qualité et durable : circuits courts, potagers urbains collectifs, cantines GoodFood dans les crèches et les écoles, soutien aux agriculteurs urbains, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Encourager et décliner au niveau local la **stratégie « GoodFood »** pour l'alimen-

tation de qualité et durable : circuits courts, potagers urbains collectifs, cantines GoodFood dans les crèches et les écoles, restaurants, soutien aux agriculteurs urbains, lutte contre le gaspillage alimentaire ;

→ **Promouvoir les principes de l'économie circulaire** (Approvisionnements durables, Éco-conception, Économie de la fonctionnalité, Réemploi, Réparation, Réutilisation, Recyclage (lutte contre l'obsolescence programmée) ;

→ **Promouvoir les initiatives de partage de ressources, d'objets ou de savoir-faire** : Babythèques, bricothèques, Repair Cafés©, services d'échanges locaux (SEL), donneries, ... ;

→ S'inscrire dans la démarche de la **Convention des Maires pour le Climat** avec les citoyens, dans la transition énergétique et les énergies renouvelables à travers l'installation de pan-

neaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et des logements sociaux, instaurer une mesure de la performance énergétique des bâtiments et, création d'un guichet communal « énergie » pour accompagner les citoyens dans cette transition ;

→ Créer une **commune « Air pur »** qui développe des « zones de basses émissions » aux alentours des écoles ;

→ Éduquer les enfants dès la maternelle à l'environnement en développant la **formation au respect de la nature, aux transitions et au développement durable**, ... et encourager toutes les écoles à obtenir les labels « ECO-SCHOOLS » ;

→ Poursuivre **la lutte contre le survol intensif de la Région bruxelloise** et publier sur le site internet communal les résultats des sonomètres.

“

Agissons pour le climat ! Plus de nature, moins de pollution, des quartiers où il fait bon respirer. Pour une écologie inclusive, participative et non punitive.

05

Urbanisme Logement



- Préserver, défendre et mettre en valeur le **patrimoine** ainsi que notre **environnement** notamment face à certains projets de promotion immobilière qui risquent de défigurer notre commune et sa biodiversité, avec un focus particulier sur la réhabilitation du site de l'ancien Delhaize Molière, le site Ernotte-Varda, le réaménagement de l'avenue Lepoutre ;
- Accélérer les **délais de traitement des dossiers urbanistiques** (permis d'urbanisme, ...), arrêter d'interpréter restrictivement les demandes de renseignements prévues par la législation, refaire d'Ixelles une commune où les architectes ont envie d'accepter des chantiers ;
- Veiller à s'assurer de l'**entretien des 66 biens classés** se trouvant à Ixelles dont la piscine communale, le pavillon Malibrant et le cimetière d'Ixelles ;
- Entretenir les **statues et monuments** qui commémorent les personnes ou les événements qui ont marqué l'histoire, veiller à une contextualisation historique de certaines personnalités dont les actions sont contestées ;
- Développer un plan global d'intégration des habitants et services du **site Usquare** (ancienne caserne de la Gendarmerie avenue de Couronne - Bld Général Jacques) ;
- Pour les grands projets de réaménagement de l'espace public, **faire participer les citoyens en amont du processus**, dès la conception du projet, avant la programmation et l'introduction des permis.
- Entamer une **désartificialisation des sols** là où l'asphalte ne se justifie plus et, dans le cadre de l'octroi d'un permis, veiller à limiter les espaces bétonnés au strict nécessaire ou à prévoir des solutions techniques (revêtement, bâtiment...) qui permettent une bonne infiltration des eaux dans le sol ;
- Poursuivre et renforcer la **rénovation et l'isolation des bâtiments et des logements publics** afin de permettre à tous d'accéder à un logement de qualité notamment grâce aux soutiens régionaux dédiés, il a actuellement 10% des logements communaux qui sont inoccupés ;

- Encourager la **reconversion des immeubles de bureau et des propriétés publiques** non exploitées en logement ;
- Imposer comme charge d'urbanisme aux promoteurs immobiliers, la création de logement abordable ;
- Encourager la mise en gestion de logements privés par les **Agences immobilières sociales** par le biais d'incitants attractifs ;
- Lancer au moins un appel à projet durant la mandature pour promouvoir le développement de **logements intergénérationnels** et favoriser la **mixité des quartiers** et des espaces publics ;
- Développer le Housing First, un outil qui a fait ses preuves en ayant pour objectif d'inclure par le logement des **personnes sans-abri** particulièrement vulnérable et qui manquent de perspectives parmi les solutions existantes ;
- Développer des solutions qui permettent un **démembrement de la propriété** du terrain avec celle du bâti afin de faciliter l'accès à la propriété (emphytéoses, système du Community Land Trust, ...);
- Encourager la construction ou la rénovation de **logements adaptables** pour les personnes à mobilité réduite et pour les personnes âgées ;
- Augmenter le nombre de **logements de transit** appartenant à la commune ;
- Lutter contre **les espaces inoccupées** en développant une plateforme qui répertorie les lieux vides en vue d'une occupation temporaire, lutter contre les hébergements touristiques illégaux et les marchands de sommeil.

“

Des logements accessibles pour les plus jeunes et les familles ! Ensemble, construisons une Ixelles où chacun trouve sa place, dans le respect de notre patrimoine.

06

Associatif

- 
- Assurer l'**égalité de traitement de toutes les associations** quelle que soit leur affiliation idéologique et adopter des règles objectives et publiques pour l'octroi d'aides et de subventions ;
 - Garantir **la transparence des subsides et soutiens** dont bénéficient les associations ;
 - Préserver l'**autonomie du secteur associatif** et éviter toute immixtion des autorités publiques dans leur gestion (tout en évaluant les résultats obtenus) ;
 - Adopter une **Charte associative locale** en début de mandature et la mettre en œuvre dans toutes les politiques menées par la commune, consacrant les principes de subsidiarité, de concertation, de transparence, d'évaluation et d'égalité de traitement entre les associations de la commune ;
 - **Soutenir les associations et les mouvements de jeunesse** à travers des aides communales concrètes : prêt gratuit de matériel, valorisation et promotion des actions associatives, mise à disposition de locaux et infrastructures, ... ;
 - **Simplifier les démarches administratives** auxquelles doivent répondre les associations et créer un guichet de soutien aux associations actives localement, en ce compris les organisations de jeunesse ;
 - Evaluer et poursuivre la mise en place des **budgets participatifs** soutenant le développement d'initiatives citoyennes et associatives ;
 - Favoriser **l'engagement civique et solidaire** des Ixellois en soutenant la création d'associations ;
 - Développer davantage le **Service citoyen** au sein des services communaux suite à l'adoption de la loi du 8 mai 2024 ;
 - Créer une **plateforme numérique du volontariat** qui répertorie toutes les associations et leurs champs d'actions, mettant en relation le secteur associatif, les bénévoles et les habitants désireux d'être aidés.

07

Petite enfance



- Prévoir un « **Plan de création de places d'accueil** », par la commune elle-même et en partenariat avec l'associatif, les institutions publiques et les entreprises privées ; inclure dans les grands projets immobiliers des charges d'urbanisme prévoyant la création d'espaces à destination de l'accueil de l'enfance ;
- Instaurer un « **Plan Inclusion** » dans toutes les crèches communales afin de favoriser leurs accès aux enfants porteurs d'un handicap ;
- Assurer la **transparence totale dans l'octroi des places** en crèche, garantir une information claire et précises qui permet aux parents de s'organiser et veiller à l'égalité de traitement par l'autorité communale des milieux d'accueil subventionnés ;
- **Adapter les horaires** des crèches communales pour offrir un accueil plus flexible des enfants dont les parents travaillent tôt le matin ou tard le soir ;
- Inciter les structures d'accueil à s'inscrire dans le **programme GoodFood** pour la qualité de l'alimentation ;
- Développer des « **Family Corner** », des lieux pour créer des moments d'échanges entre parents afin de prévenir l'isolement et les risques de burn-out parental ;
- Organiser une véritable **coordination locale** au sein de la commune pour orienter les parents et qui inclut tous les acteurs actifs de la petite enfance : crèches communales, associatives, accueillantes d'enfants, etc. ;
- Entretien, élargir les horaires d'ouverture et augmenter le nombre de **plaines de jeux** sur le territoire communale ;
- **Evaluer l'impact** de chaque politique communale sur les familles.

08

Enseignement



- Mettre en place un **Plan de rénovation** en profondeur des écoles avec pour objectifs la sécurité, la performance énergétique et le bien-être des élèves et membres du personnel ;
- Favoriser un **climat scolaire serein, propice aux apprentissages** (lutte contre le harcèlement) en mobilisant de manière concertée toutes les forces présentes à l'école (enseignants, paramédical, éducateurs, animateurs extrascolaires...) et autour (PMS, PSE, service d'accrochage scolaire, services de la FWB...);
- **Faciliter la vie des directions d'école et des enseignants** avec des moyens budgétaires alloués directement aux écoles et des procédures administratives internes simplifiées ;
- Redéfinir le projet des écoles **d'enseignement spécialisé** primaire et secondaire en cohérence avec le pacte ;
- Soutenir **l'enseignement de promotion sociale** ixellois ;
- Poursuivre les initiatives soutenant **l'attractivité du pouvoir organisateur ixellois** et de ses écoles afin de rencontrer l'enjeu de la pénurie d'enseignants ;
- Faire vivre la **démocratie scolaire**, les textes officiels et le ROI ne sont pas compréhensibles pour les élèves ; travailler, par ailleurs, avec les élèves, sur une Charte avec des règles de base de l'école, avoir des délégués de cours partout (aussi dans le spécialisé), représentation élèves et parents à un niveau PO pour discuter de certaines orientations (ex: politique en matière de devoirs, d'évaluation des élèves...);
- Mettre en place des mécanismes de **remédiation immédiate** et les accommodements raisonnables pour les élèves qui ont des difficultés ;
- **Assurer une offre d'immersion linguistique minimum et suffisante** et éveiller les enfants à plusieurs langues dès la maternelle. ;

- **Soutenir les écoles de devoirs, l'étude à l'école** et favoriser le tutorat dès l'enseignement primaire ;
- Soutenir les associations qui accompagnent les jeunes en **décrochage scolaire** ;
- **Initier des dispositifs permettant d'accrocher de manière alternative les jeunes en décrochage** pour les amener progressivement vers l'insertion professionnelle (via les maisons de jeunes, les centres sportifs et culturels, les lieux d'animation...);
- **Soutenir et encourager les écoles pour qu'elles mettent en place des projets pédagogiques innovants** (éveil aux langues dès la maternelle, éveil à la culture et aux artistes, éveil aux métiers, apprentissage par et au numérique, sensibilisation à l'usage abusif des réseaux sociaux et aux addictions, école du dehors, « nouvelles pédagogies » ...), en cohérence avec la politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- **Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans les écoles** par des aménagements raisonnables, physiques et/ou pédagogiques et faire connaître les aides existantes ;
- **Affirmer constamment les principes de neutralité de l'enseignement communal** en protégeant la stricte égalité fille-garçon et en proscrivant le port de tout signe convictionnel ostentatoire ;
- **Mettre en place un Pacte de mobilité scolaire** comprenant la sécurisation des abords des écoles, la mise en place de rangs scolaires ainsi que la création d'un brevet cycliste apprenant aux élèves à circuler à vélo en toute sécurité.

“

Des écoles modernes et entretenues ! Pour que nos enfants puissent apprendre dans un cadre serein et inclusif, avec des outils à la hauteur des changements sociétaux.

09

Emploi Commerce Marché



- Mettre en place un **Plan de rénovation** en profondeur des écoles avec pour objectifs la sécurité, la performance énergétique et le bien-être des élèves et membres du personnel ;
- Renforcer les partenariats et synergies entre les acteurs clés en matière d'emploi en adoptant une **Charte locale de l'emploi** réunissant les entreprises locales, les opérateurs de formation et de l'enseignement de la commune ;
- Soutenir le développement d'initiatives de **formation et d'accompagnement** vers l'insertion professionnelle ;
- **Orienter l'action du CPAS** afin d'encourager les personnes éloignées du marché de l'emploi à se (re)lancer dans un projet professionnel, notamment à travers des formations et des emplois sous « article 60 » ;
- Organiser avec Hub Brussels des **salons de la formation et de l'emploi** du jeune entrepreneur, du stagiaire, des femmes réintégrant le marché du travail, ... ;
- Encourager de nouvelles initiatives en **économie sociale** pour raccrocher à l'activité professionnelle les publics éloignés du marché de l'emploi - titres-services, actions environnementales et de propreté, économie circulaire comme des petites réparations ;
- **Stimuler l'initiative et accompagner les entrepreneurs** ixellois dans leur démarche de création d'entreprise, par la mise en place d'un guichet unique destiné aux indépendants et aux entreprises (accompagnement dans les démarches d'installation, simplification administrative, vade-mecum des primes) ;
- Organiser une **présentation de jeunes entrepreneurs innovants** dans les écoles afin de stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir le développement des mini-entreprises par l'organisation d'une soirée d'information et de promotion ;
- Mise en place la première année de la mandature des **Etats généraux du commerce** ;

- **Supprimer les règlements et taxes inutiles ou désuètes** (dont le coût de perception est supérieur au rapport ou au coût administratif pour l'entreprise) et se coordonner au niveau de chaque bassin de vie pour éviter les concurrences fiscales et simplifier la vie des entreprises ;
- Créer un **registre des entreprises locales** afin de les informer de tout marché public initié par la commune dans leur secteur d'activités et afin d'informer les citoyens des commerces et des entreprises présentes sur le territoire.
- Mettre en valeur la qualité et l'originalité des **commerces de proximité** grâce à la promotion des outils existant ;
- Dans le respect de la législation, amener l'administration communale à s'approvisionner auprès des **producteurs locaux** et à intégrer dans leurs marchés publics des critères « circuits courts » ;
- Réaliser les **travaux publics de voirie**, en concertation avec les parties prenantes, pendant les périodes de basses affluences pour ne pas avoir de répercussions trop fortes sur les commerces, création d'une cellule de soutien aux commerçants en difficultés liées aux travaux ;
- Indiquer de manière bien visible et fléchée les **parkings disponibles** dans les quartiers commerçants ;
- Evaluer le système de **carte de stationnement professionnelle** ;
- Aide à l'amélioration l'esthétique des **devantures des commerces** et enlèvement des **enseignes obsolètes** ;
- **Soutenir et promouvoir les marchés** (Châtelain, Boondaël, Flagey, place du Luxembourg) et recréer une relation de confiance et de respect entre les autorités communales et les maraîchères et les maraîchers.

“

**Boostons l'emploi local!
Formation, soutien aux
entrepreneurs, ... : on ouvre
les portes du succès pour les
Ixelloises et les Ixellois.**

10 Aînés



- Elaborer une politique spécifique « **Aînés, acteur de la vie communale** » en créant un Conseil consultatif communal des aînés (CCCA), source d'avis et d'initiatives ;
- Garantir l'accès aux services communaux avec des alternatives non-numérique pour **lutter contre la fracture numérique** ;
- Mettre en place un service de **mentoring** à l'instar de Duo For a Job pour que les aînés puissent partager leur compétence et expérience auprès d'autres personnes ;
- Soutenir le développement des associations actives dans le domaine des **services de proximité et l'aide/soins à domicile**, y compris via le CPAS pour maintenir l'autonomie des séniors ;
- Evaluer les services offerts avec la carte **CREAPASS** ;
- Maintenir le **commerce de proximité** et la qualité des espaces publics pour toutes et tous (trottoirs, bancs, espaces verts, lumière...) ;
- **Inclure les aînés** dans la vie locale en soutenant la création de réseaux de solidarité et d'échanges de services intergénérationnels, en stimulant la mise en place de maisons kangourous et d'habitats partagés ;
- **Favoriser les échanges** au sein de maisons de quartiers ou des restaurants communaux, renforcer la communication sur la livraison de repas à domicile ;
- **Evaluer l'impact** de chaque politique communale sur les aînés.

11 Culture



- Faire d'Ixelles un **pôle culturel** majeur en Région bruxelloise en valorisant ses joyaux : Flagey, Musée d'Ixelles, Chapelle de Boondaël, Abbaye de la Cambre, ... ;
- Accompagner et soutenir la réouverture du **Musée d'Ixelles** ;
- Inscrire Ixelles, ses lieux, ses artistes, dans le dossier de candidature de **Bruxelles 2030, capitale européenne de la Culture** ;
- Stimuler des projets culturels dans les **crèches** et les **écoles** à travers des ateliers de lecture, de théâtre, d'arts plastique et de musique en collaboration avec les académies et bibliothèques et encourager les « contrats Culture/Ecole », renforcer les liens avec le théâtre jeunes publics très actifs à Ixelles ;
- Favoriser l'accès des artistes et acteurs culturels aux écoles via des **résidences d'artistes** temporaires avec des thématiques ciblées ;
- Favoriser les **sorties culturelles** des élèves hors des enceintes de l'école afin de les sensibiliser aux lieux culturels et leur en faciliter l'accès : excursions artistiques, déplacements vers la bibliothèque dans le cadre de l'accueil extrascolaire, partenariats avec des lieux culturels ;
- Mettre en place le concept de « **prescription muséale** » : prescriptions de visites gratuites de musées sur ordonnance médicale (lien entre les structures médicales et les opérateurs culturels notamment le Musée d'Ixelles) ;
- **Soutenir les acteurs culturels** de la commune en mettant à disposition des locaux publics ou en offrant une aide technique et/ou financière en cas de prestation publique ;
- Organiser un événement festif pour le lancement de la **saison culturelle** afin de promouvoir les opérateurs et initiatives ixelloise (marché culturel, représentation, ...);
- Évaluer et poursuivre le **parcours d'artistes** ;
- Accompagner les galeries ixelloises dans leur développement ;
- Promouvoir les **œuvres d'artistes ixellois et ixelloises** dans l'espace public.

12

Santé Social

- Installer des capteurs mesurant la **qualité de l'air** intérieur (CO2, humidité, autres particules...) dans les écoles et bâtiments publics et organiser des activités en groupe pour s'approprier les données et développer certaines bonnes pratiques ;
- Rénover les bâtiments publics en veillant à la **qualité des matériaux et produits** et prévoir des systèmes automatiques de renouvellement de l'air ;
- Informer les citoyens de la présence de **« pièces froides »** (isolées, climatisées ou aérées) et de lieux tempérés sur le territoire accessibles gratuitement durant les épisodes de canicule (parcs, zones arborées, ombragées, fontaines, lieux de culte...);
- Rappeler régulièrement les **mesures de prévention de santé** ;
- Équiper les infrastructures publiques d'un **défibrillateur** ; Organiser, en collaboration avec l'associatif et des bénévoles (infirmiers, médecins...) des formations gratuites pour utiliser un défibrillateur et fournir les **premiers soins** ;
- Désigner un ou des référents dans chaque CPAS et administrations communales pour guider les **aidants-proches** dans les démarches administratives et sociales ; créer des groupes de parole et des services de répit pour les aidants-proches ainsi que des structures d'accueil pour les personnes aidées ;
- Promouvoir inlassablement **l'égalité femmes-hommes** à tous les niveaux et dans toutes les actions de la commune ;
- Former l'ensemble du personnel communal à l'égalité femmes-hommes, à l'identification des **stéréotypes de genre** et aux moyens d'éviter de les reproduire ;
- Lutter contre toutes les formes de **discrimination** ;

- Renforcer la lutte et la prévention contre les **violences intrafamiliales** ainsi que contre le **harcèlement** (tolérance 0) ;
- **Améliorer les conditions d'accueil des victimes** de violence intrafamiliale, de harcèlement ou d'agression sexuelle en formant les acteurs concernés (police...) et en réaménageant les commissariats de façon à permettre un dépôt de plainte dans la plus stricte confidentialité ;
- Combattre le **harcèlement de rue** en sensibilisant les équipes policières, les éducateurs de rue ou encore les agents constatateurs à ce phénomène ; mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation pour lutter contre le harcèlement en rue (affiches ; journée annuelle dédiée à cet enjeu...) et former les agents de police et de prévention afin d'aller à la rencontre des publics à risque, d'accompagner les victimes ou de mieux traiter le dépôt d'une plainte ;
- Revoir l'aménagement urbanistique de la commune afin de progressivement supprimer les **endroits insécurisants** propice au harcèlement ;
- Organiser des actions et campagnes de sensibilisation et d'information (coordonnées des services spécialisés) à l'occasion des **journées internationales du 25 novembre** (élimination des violences envers les femmes) et **8 mars** (droits des femmes) ;
- Sensibiliser les citoyens et notamment les jeunes à l'importance du **consentement** dans les rapports affectifs ;
- Organiser des sessions d'information et de partage dans toutes les écoles de la commune à propos du harcèlement et de **toutes les formes de violence** ;
- Soutenir l'émancipation de toutes et de tous et en particulier les personnes en situation de précarité, en leur donnant les moyens de leur **autonomie** ;
- Assurer une plus grande efficacité des politiques d'aide sociale par un **rapprochement des services communaux** et du CPAS, en particulier pour les fonctions de support, voire en favorisant les collaborations entre les CPAS de plusieurs communes ;
- Soutenir la participation de tous à la vie de la commune y compris les enfants et adultes handicapés, développer une approche inclusive de la personne handicapée dans l'ensemble des politiques communales (**Charte Handistreaming**) ;
- Instaurer un guichet de 1ère ligne pour accompagner les **personnes précarisées** dans leurs démarches administratives et contrer le phénomène de sous-protection sociale. Ce guichet donnerait aussi accès à des services de base tels que l'inscription des enfants dans une école, la prise en charge par

- un service de médiation de dette, l'obtention d'une allocation logement, ... ;
- Prêter une attention plus accrue aux problèmes du **surendettement** et soutenir le service de médiation de dettes
 - Généraliser les services d'**aide alimentaire** comme les épiceries sociales pour lutter contre la précarité alimentaire et permettre l'accès à une alimentation saine et à prix modéré pour toutes et tous ;
 - Soutenir les **familles monoparentales**, notamment en prévoyant suffisamment de places en crèches et en adaptant les horaires d'ouvertures à ces familles, en informant les parents de leurs droits quant aux pensions alimentaires ;
 - Prévoir des dispositifs d'accès facilité à des **logements de transit** gérés au niveau communal pour lutter contre le phénomène du sans-abrisme. Cet accès doit être encadré par des travailleurs sociaux afin de s'assurer que la situation sociale des locataires s'améliore véritablement ;
 - Faire d'Ixelles une **commune hospitalière**, améliorer l'accueil et le séjour des primo-arrivants et des réfugiés en systématisant les initiatives d'apprentissage d'une de nos langues nationales.

“
Santé et solidarité pour toutes et tous : des actions concrètes pour améliorer le quotidien et lutter contre les inégalités. Une commune bienveillante et inclusive.

13 Sport

- 
- Élaborer une **stratégie Sport** (indoor et outdoor) en développant : des infrastructures de quartier, la pratique d'activités sportives intergénérationnelles, le soutien aux clubs sportifs, et en incluant le sport individuel et en famille dans les espaces verts, collaborer avec certains établissements scolaires pour qu'ils mettent leurs infrastructures (terrains ou salles de sport) à la disposition d'associations et de groupes de citoyens ;
 - Rénover et adapter les **infrastructures sportives du Centre Sportif Albert Demuyter** par la concrétisation du master plan, présenté en 2022, et ce en concertation avec toutes les parties prenantes ;
 - Elargir les **horaires d'ouverture de la piscine d'Ixelles** (il est prévu lors de la réouverture, annoncée pour fin 2024, que la piscine fermera à 18h du lundi au jeudi, à 21h le vendredi et à 17h30 le samedi et dimanche) ;
 - Uniformiser **les heures d'ouverture des terrains de sport** présents dans l'espace public et les parcs et s'assurer de la fermeture de ces terrains durant la nuit pour garantir le calme pour les riverains (ex: terrain de basket dans le quartier de l'Aulne) ;
 - **Aider à la coordination des activités des associations et des clubs** pour optimiser l'utilisation des infrastructures disponibles et assurer une programmation tout au long de l'année ;
 - **Soutenir les clubs sportifs actifs** à Ixelles (soutien financier et logistique) ;
 - Faciliter **l'accès aux sports pour les publics vulnérables** (dont les aînés) en proposant des tarifs réduits et en aménageant des infrastructures adaptées, des partenariats seront noués avec des associations pour offrir des activités sportives inclusives ;
 - Collaborer avec les **associations sportives locales** pour offrir des activités adaptées aux personnes en situation de handicap, aux seniors et aux personnes souffrant de maladies chroniques ;
 - Publier **la tarification des stages sportifs et des coûts d'affiliation** aux clubs sportifs, ainsi que des subsides récurrents ou ponctuels accordés par la commune aux différents clubs ;
 - Créer des **programmes d'initiation et de découverte sportive**, en organisant des séances d'initiation gratuites pour les enfants et les jeunes, en partenariat avec les écoles.

14

Bien-être animal



- Promotion de l'obligation de **stérilisation des chats** ;
- Continuité du label « **Commune amie des animaux** » avec agents chargés de la surveillance ;
- Campagne de sensibilisation pour encourager l'identification des animaux domestiques ;
- Sanctionner la maltraitance animale via les SAC (sanctions administratives communales) ;
- Elargir, via le Semja, les travaux d'intérêt généraux aux travaux d'intérêt animalier pour les personnes ayant été condamnées pour **maltraitance animal** ;
- Soutien financier aux refuges **pour animaux** ;
- Identifier et mettre en place des lieux qui peuvent devenir des **espaces de liberté pour chiens**, revoir le projet d'affectation du **Parc Buchholtz** en concertation avec les habitantes et les habitants.

“

Respectons nos amis à quatre pattes ! Des espaces dédiés et une vraie lutte contre la maltraitance animale. Ensemble, faisons d'Ixelles une commune amie des animaux.

15

Europe International Tourisme

- 
- Etablir des partenariats avec les **institutions européennes** (Journée de l'Europe le 9 mai, soirée-débat sur les enjeux européens, visite des institutions, ...);
 - Développer les **liens éducatifs** entre les établissements scolaires et les institutions européennes;
 - Redéfinir les objectifs et missions des **jumelages de la commune d'Ixelles** (Biarritz/France, Kalamu/RDC, Zababdeh/Cisjordanie et Megiddo/Israël; assurer la cohérence et l'efficacité dans le subventionnement de projet de coopération internationale);
 - **Promouvoir Ixelles et ses atouts** pour qu'ils fassent partie des programmes lors des visites de délégations étrangères à Bruxelles (HORECA, offre culturelle, patrimoine, lieux de conférences, ...);
 - Renforcer **l'attractivité touristique** de la commune par une communication active en partenariat avec [visit.brussels](https://www.visit.brussels).

“

**Ixelles, au cœur de l'Europe!
Un rayonnement international
avec des partenariats solides et
une commune qui attire le monde.**

16

Nouvelle gouvernance Budget Citoyenneté

- Revoir le système de répartition des **subsidés facultatifs** aux associations sur base de procédures transparentes d'appels à projets avec attribution par un jury indépendant ;
- Réaliser un **audit de toutes les asbl communales** pour vérifier que les règles de bonne gouvernance et de bonne gestion sont suivies et publier sur le site internet de la Commune les comptes de ces asbl ;
- **Moderniser l'Administration** pour en faire un service performant et convivial pour les citoyens et citoyennes avec des délais d'attentes réduits et respectés ; adapter les horaires d'ouverture des services communaux de manière à mieux répondre aux contraintes des personnes qui travaillent ;
- Développer progressivement une **culture et des compétences en gestions de projets** au sein des organismes publics, sur base d'objectifs clairement identifiés, budgétisés et planifiés dans le temps ; former les gestionnaires de projets aux méthodes agiles et à l'intelligence collective ;
- Mettre en place **un dispositif de concertation régulier avec les communes limitrophes** (Ville de Bruxelles, Saint-Gilles, Etterbeek, Uccle, Forest, Watermael-Boitsfort) en organisant des réunions régulières pour faire connaître les réalités spécifiques vécues par les Ixellois et les Ixelloises (coordination des chantiers, ramassage des déchets, stationnement, ...) ;
- **Assumer la répartition des compétences** entre le niveau communal et régional et arrêter de renvoyer la responsabilité vers un autre niveau de pouvoir, faire respecter les obligations légales des autres niveaux de pouvoir sur le territoire communal ;
- Établir **des partenariats avec d'autres communes** pour l'échange de matériels et de services ; développer l'utilisation du mécanisme des centrales d'achat, afin de mutualiser les démarches de marchés publics, d'exploiter le levier des économies d'échelle sur des achats combinés, et d'accélérer les délais de réalisation des projets ;

- Dépersonnaliser la communication des autorités communales, le journal communal doit devenir un journal avec des informations de services et non de mise en valeur du Collège des Bourgmestre et Echevins ;
- **Consulter les habitantes et les habitants** et les opérateurs sur les grandes orientations de la commune et les choix stratégiques à opérer afin d'atteindre une vision commune (travaux, réaménagement, plan de mobilité, plan de stationnement, nouvelle construction) ;
- **Organiser régulièrement, dans chaque quartier, des réunions** pour écouter, consulter et informer (rencontre sur des thématiques générales mais également spécifiques comme la création de comités propreté) et tenir les citoyens informés de suivi accordé ;
- Veiller à une **démocratie participative** riche et dynamique, notamment par la mise sur pied de conseils consultatifs indépendants du Collège et du Conseil communal et s'assurer de leur bon fonctionnement, de leur représentativité et du suivi de leurs avis et propositions, publier leur rapport d'activités annuel sur site internet de la commune ;
- Réaliser un **budget à base zéro** : démarquer avec tous les compteurs à zéro, refinancer tous les essentiels et puis faire des choix stratégiques afin de pouvoir assurer l'avenir budgétaire de la commune ;
- **Diminuer les centimes additionnels au précompte immobilier** et ne pas augmenter les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques ;
- Mettre en œuvre une **politique d'investissement** à long terme dans la performance énergétique des bâtiments communaux et la production d'énergie renouvelable, qui assure un retour sur investissement positif et permet de dégager progressivement des marges budgétaires ;
- Augmenter la participation de la commune aux **appels à projets régionaux, fédéraux et internationaux** ;
- Organiser annuellement une réunion publique et établir un outil didactique à destination de la population pour **expliquer en toute transparence le budget communal** (le détail des recettes, des dépenses, de la dette) à la population ;
- Poursuivre le développement des **budgets participatifs** dont l'affectation est décidée par les citoyens ;
- Lutter contre **l'exclusion et la vulnérabilité numérique** en maintenant des alternatives aux services en ligne qui soient abordables et de qualité. Les contacts en face à face ou par téléphone demeurent essentielles. Renforcer continuellement les compétences numériques de l'ensemble de la population, en accompagnant les personnes en difficulté avec le numérique, ... ;

- Inciter les **ressortissants étrangers** à participer à la vie communale notamment aux élections communales en leur proposant de s'inscrire sur les listes électorales lors de leur enregistrement à la commune et facilité la procédure d'inscription ;
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention auprès des enfants et des jeunes, dans les établissements scolaires, les clubs sportifs et les activités culturelles, afin de promouvoir la **tolérance et le respect de la diversité et lutter contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme** ;
- **Cultiver le devoir de mémoire** des victimes des guerres du XXème siècle en faisant du 11 novembre et/ou du 8 mai une journée de forte mobilisation dans la commune (action menée dans les écoles ; participation des mouvements de jeunesse ; événements culturels ou sportifs dédiés à cette journée de commémoration...).

“
**Une gestion claire, efficace,
et participative. Plus de
transparence et un budget qui
mise sur l'avenir.**



“

Nous nous engageons à travailler de toutes nos forces pour que les missions de base, les missions essentielles de notre commune soient enfin exécutées dans le respect de toutes et tous.



DÉCOUVREZ
NOTRE PROGRAMME
ET NOS CANDIDATES
ET CANDIDATS

→ ixelles.lesengages.be

